

Réunion du 1^{er} Septembre 1994

(20 h 30)

(Convocations adressées le 30.08.1994)

Étaient présents: M Mrs Tomellier, Loupil, Langris, Champain, Belliot, Garner, Richard, Pichereau, Fontin, Normand, Mme Dubois, M Borel

Absent excusé: Mme M Friaux, Mr Chol

Absent non excusé: Mr Carlin

Mr le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a dû provoquer d'urgence cette réunion pour répondre à la demande de l'École Privée qui a un problème de personnel et ce que les cours reprennent le mardi 6 Septembre 1994.

Il demande aux Conseillers Municipaux s'ils reconnaissent le caractère urgent de cette réunion pour laquelle le délai de convocation a été fixé à 2 jours francs au lieu de 3 jours. A l'unanimité ceux-ci reconnaissent le caractère urgent de cette réunion.

1) Demande par l'École Privée de la création d'un emploi d'aide maternelle.

Mr le Maire expose aux membres du Conseil que l'aide maternelle employée par l'École Privée était sous contrat CES qui a expiré en juillet 1994 et que l'École Privée très satisfaite des services rendus par cette aide maternelle aimerait l'embaucher mais ne peut se le permettre financièrement, ils ont donc déposé une demande auprès de la Commune. Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, décident donc à 11 voix pour et 1 contre (M Borel) d'apporter un amendement à la convention passée avec l'École Privée qui porterait sur la prise en charge des frais afférents à cet emploi à raison de 3 heures par jour scolaire. Cette aide sera mise sous forme de subvention qui sera versée en partie tous les 3 mois au vu de justificatifs et ce pour la période de Septembre 1994 à Juillet 1995. Une somme de 31.000,00

sera donc inscrit au budget supplémentaire 1994.
Mr le Maire est autorisé à signer un avenant avec la
Directrice de l'École Privée.

2/ Compte rendu des travaux réalisés sur la Commune.

Mr le Maire a fait le point des travaux qui ont été réalisés
jusqu'à maintenant sur la commune depuis le début de l'année :

- Création Collecteurs
- Construction de chemins d'exploitation
- Construction des chemins ruraux de la Chauvinière et de la
Chapelle
- Peintures intérieures de 2 classes à l'École Publique
- Peintures extérieures de la Salle des Fêtes
- Pose de bornes de signalisation indiquant les lieux-dits
- Pose prochaine de 200 aux habitations du Bourg et pose
de plaque de rues.
- Fleurissement des divers monuments fait par Pascal Borel

3/ Chaudière Église de Lignéres

Les membres du Conseil Municipal ont accepté le devis présenté
par Mr D. Hareau pour remplacer une pièce défectueuse à
la chaudière de l'Église de Lignéres d'un montant de
21.348,50.

4/ Compte rendu des manifestations de cet été.

Mr le Maire a rappelé les manifestations qui ont eu lieu cet
été :

- Commémoration des fusillés de la Girarderie
- Commémoration de la libération de Lignéres-Ornières
- Fête Communale du 15 Août
- Activités des jeunes durant les mois de juillet & août

Par ailleurs, Mr le Maire a tenu à féliciter tous les
bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ces
manifestations.

5/ Décision modificative

Les membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, décident de prendre la décision modificative suivante:

- Débit C/672 pour 200,95 F
- Crédit C/829 pour 450,00 F
- Débit C/262 pour 450,00 F
- Crédit C/264 pour 200,95 F

Les Membres du Conseil Municipal,
Considérant que le coût de remplacement de la pièce défectueuse à la chaudière de l'église (21.348,00) est moindre que celui qui avait été prévu au budget primitif (75.000,00) décident de reporter la différence à l'article 232 du même programme 84.

Récapitulatif:
Article 214 -84 : - 43.652,00
Article 232 -84 : + 43.652,00

6/ Elections à la Chambre d'agriculture

Les membres du Conseil Municipal,
Ont procédé à la composition de la commission communale de révision de la liste électorale pour les futures élections à la Chambre d'Agriculture.
Les membres sont les suivants:

- Mr le Maire
- Mr Thierry PICHEREAU exploitant agricole.

7/ Devenir Atelier route de St Calais

M. M^{rs} Féréol et Belliot ont exposé aux membres du Conseil Municipal les différentes démarches qu'ils ont effectuées sur le projet d'un mur dans cet atelier.
A l'unanimité les membres du Conseil Municipal sont d'accord d'adhérer cet atelier à cet effet.


8/ Présentation dépliant communal

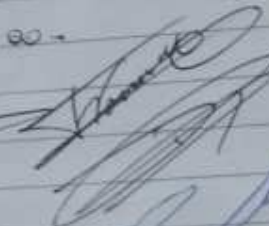
MMs Borel & Férault, membres du groupe de travail, chargés de faire un dépliant ont présenté aux membres du Conseil Municipal l'ébauche de celui-ci.

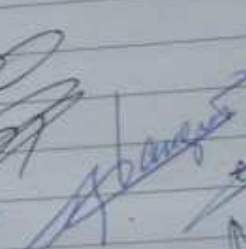
9/ Divers

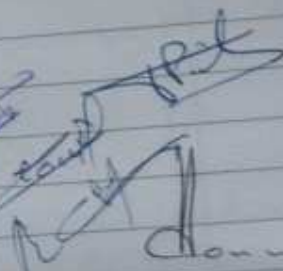
Le repas du CCAS offert aux personnes âgées de plus de 70 ans aura lieu le Dimanche 23 Octobre 1994.


Fin réunion 23 heures 00.


M. Borel


M. Férault


M. Férault


M. Férault


M. Férault